Annexe 6

# Programme de langues, littératures et cultures étrangères et régionales - breton de terminale générale

Sommaire

Préambule commun aux enseignements de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales

Principes et objectifs

Les thématiques

Approches didactiques et pédagogiques

Activités langagières

Les compétences linguistiques

Introduction générale du programme de la classe terminale

Programme limitatif

Préambule spécifique à l’enseignement de spécialité de breton

Thématique « Pouvoirs et contre-pouvoirs »

Thématique « Représentations et expressions de la mémoire »

Thématique « Circulation des personnes, des langues, des cultures et des idées »

Références

## Préambule commun aux enseignements de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales

### Principes et objectifs

#### Explorer la langue, la littérature et la culture de manière approfondie

Les principes et objectifs fondamentaux du programme sont communs aux quatre langues vivantes étrangères susceptibles de proposer l’enseignement de spécialité (allemand, anglais, espagnol et italien) et aux sept langues vivantes régionales (basque, breton, catalan, corse, créole, occitan-langue d’oc, tahitien) inscrites au programme de l’agrégation des langues de France. Cet enseignement s’inscrit dans la continuité du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et doit préparer les élèves aux attentes de l’enseignement supérieur, en approfondissant les savoirs et les méthodes, en construisant des repères solides, en les initiant à l’autonomie, au travail de recherche et au développement du sens critique. Il s'affirme en pleine cohérence avec les programmes d'enseignement qui le précèdent et l’enseignement de tronc commun : ceux de la classe de seconde mais aussi ceux du collège, dont l'ambition culturelle est étroitement associée aux objectifs linguistiques.

L’enseignement de spécialité prépare à l’enseignement supérieur sans être universitaire : il prépare aux contenus et aux méthodes de celui-ci, mais les adapte à un public de lycéens. Il s’adresse aux futurs spécialistes mais pas à eux seuls. Il convient, dans sa mise en œuvre, d’offrir suffisamment d'espace de différenciation pour permettre à chaque élève de progresser.

L’enseignement de spécialité en classe terminale concerne les élèves ayant confirmé ce choix parmi les trois spécialités suivies en classe de première. À ce titre, dans le cadre des six heures hebdomadaires et dans une logique d'exigence disciplinaire et de préparation à l'enseignement supérieur, les élèves sont amenés à approfondir leurs connaissances et à développer un solide niveau de compétences.

Les objectifs et principes du programme de spécialité concernent la classe de première et la classe terminale. Ce programme vise une exploration approfondie et une mise en perspective des langues, littératures et cultures des aires linguistiques considérées ainsi qu’un enrichissement de la compréhension par les élèves de leur rapport aux autres et de leurs représentations du monde. Il a également pour objectif de favoriser une connaissance fine des langues et cultures concernées dans leur rapport à l’Histoire et de permettre une plus grande ouverture dans un espace européen et international élargi ainsi que de préparer les élèves à la mobilité. Il doit être pour les élèves l’occasion d’établir des relations de comparaison, de rapprochement et de contraste.

Cet enseignement cherche à augmenter l’exposition des élèves à la langue étudiée afin qu’ils parviennent progressivement à une maîtrise assurée de la langue et à une compréhension de la culture associée.

Le travail *de* la langue et *sur* la langue, effectué en situation et intégré aux diverses activités, est au cœur de cet enseignement. Il est envisagé dans son articulation avec l’étude des objets littéraires et culturels concernés. La langue écrite et orale est travaillée sous tous ses aspects (phonologie, lexique, grammaire) et dans toutes les activités langagières, (réception, production et interaction), afin que les élèves soient entraînés à communiquer et puissent approfondir et nuancer leurs connaissances et leurs compétences. Une initiation ponctuelle à la traduction en cohérence avec les enseignements est par ailleurs à même d’éclairer l’approche contrastive des systèmes linguistiques.

Les langues régionales, pour ce qui les concerne, entretiennent une relation étroite avec le français et des relations spécifiques avec les langues étrangères. Le programme dédié à l’enseignement de spécialité des langues, littératures et cultures régionales permet également une mise en lien de chaque langue régionale avec les langues de l’héritage : les langues et cultures de l’Antiquité sont systématiquement convoquées afin de mettre les savoirs en perspective et de contribuer à la formation humaniste dispensée au lycée.

De manière générale, l’enseignement de spécialité se conçoit comme un espace de travail et de réflexion permettant aux élèves de mieux maîtriser la langue, de faciliter le passage aisé de l’oral à l’écrit et de l’écrit à l’oral, d’un registre à l’autre, d’une langue à une autre par un travail régulier et méthodique sur le repérage des marqueurs culturels, la prononciation et l’écriture.

Cet enseignement est un lieu d’approfondissement et d’élargissement des connaissances et des savoirs selon une perspective historique porteuse de sens et de nature à doter les élèves de repères forts et structurants inscrits dans la chronologie de l’histoire littéraire et culturelle. Il vise aussi à développer chez les élèves la connaissance précise d’éléments majeurs de la culture considérée. C’est dans le travail d’appropriation des contenus que cet enseignement participe à la transmission et à la valorisation d’un riche patrimoine linguistique et culturel.

Comme tous les enseignements, cette spécialité contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l’argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu’à la remettre en cause si nécessaire, pour accéder progressivement à la vérité par la preuve. Elle prend un relief particulier pour ceux qui choisiront de préparer l’épreuve orale terminale du baccalauréat en l'adossant à cet enseignement de spécialité.

#### Développer le goût de lire

L’enseignement de spécialité vise à favoriser le goût de lire en langue étrangère et régionale des œuvres dans leur intégralité de manière progressive et guidée et à proposer ainsi une entrée dans les imaginaires propres à chaque langue.

Outre les œuvres du programme limitatif, la lecture d’œuvres intégrales est recommandée et s’accompagne de la lecture d’extraits significatifs d’autres œuvres permettant de découvrir des auteurs et des courants littéraires majeurs représentatifs de l’aire culturelle et linguistique étudiée. Des textes contemporains et faciles d’accès, qu’il s’agisse d’œuvres intégrales ou d’extraits, peuvent dans ce cadre être proposés à côté de textes classiques qui constituent des références importantes. Tous les genres littéraires trouvent leur place dans ce nouvel enseignement de spécialité : théâtre, poésie ou prose dans les différentes formes qu’elle peut prendre (roman, nouvelle, conte, journal, autobiographie, écrits scientifiques, etc.).

### Les thématiques

Les contenus culturels et littéraires sont déclinés en cinq thématiques (deux pour la classe de première, trois pour la classe terminale), elles-mêmes subdivisées en axes d’étude selon les spécificités propres à chaque langue. Ces axes, ni limitatifs ni exhaustifs, ne constituent pas un catalogue de prescriptions juxtaposées : ils ont pour fonction d’aider les professeurs à élaborer des progressions pédagogiques adaptées à la diversité des niveaux et des besoins des élèves.

Pour chacune des cinq thématiques, un descriptif permet d’expliciter les contenus proposés à l’analyse et d’orienter la réflexion dans chaque langue concernée. À ce descriptif est associé un programme de lectures pour chacune des langues et chacun des niveaux du cycle terminal.

Les thématiques proposées dans les différentes langues permettent d’aborder un certain nombre de figures et d’œuvres importantes dans les domaines de la littérature, des arts en général (architecture, chanson, cinéma, musique, peinture, photographie, sculpture et télévision) et de l’histoire des idées. Les artistes, les penseurs et leurs œuvres sont replacés dans leur contexte historique, politique et social. Des documents de nature différente (textes littéraires à dimension philosophique ou politique, tableaux, gravures, photographies, films, articles de presse, données chiffrées, etc.) et de périodes différentes sont mis en regard les uns avec les autres pour permettre des lectures croisées ou souligner des continuités ou des ruptures. Pour les langues régionales, la référence aux langues vivantes étrangères et aux langues et cultures de l’Antiquité est régulièrement utilisée.

### Approches didactiques et pédagogiques

#### Perspective actionnelle et démarche de projet

L’enseignement de spécialité s’inscrit, comme l’enseignement commun de langues vivantes, dans une perspective actionnelle que les professeurs cherchent à mettre en œuvre afin d’installer les élèves dans une démarche de projet pour les rendre autonomes.

Ainsi, la constitution par les élèves d’un dossier dans lequel ils présentent des documents vus en classe et choisis par eux-mêmes en lien avec les thématiques du programme, fait partie de la démarche globale qui vise à encourager leur esprit d’initiative. Ce dossier personnel rend compte du patrimoine linguistique, littéraire et culturel que l’enseignement de spécialité leur a offert.

#### Varier les supports

Les élèves tirant le plus grand bénéfice à être confrontés à des supports variés et à une approche multimodale de l’enseignement de la langue étrangère, on veille à les familiariser non seulement avec des œuvres littéraires et des auteurs, mais aussi avec toute autre forme d’expression artistique et intellectuelle comme des articles de presse, des œuvres cinématographiques, picturales ou musicales, des extraits de littérature scientifique, etc.

L’utilisation de supports riches et variés est donc recommandée. Elle peut aller de textes fictionnels et non fictionnels à des films et autres documents sonores et peut aussi, dès lors que le contenu s’y prête, donner lieu à une mise en perspective interculturelle.

L’image fixe ou mobile, quant à elle, n’a pas vocation à être perçue comme simple illustration. Un entraînement à l’analyse de l’image doit trouver toute sa place dans l’enseignement de spécialité.

Les élèves peuvent ainsi s’approprier ce patrimoine de manière concrète, active et autonome.

#### Les outils numériques

Le recours aux outils numériques est incontournable car il multiplie les moments d’exposition à la langue et permet de la pratiquer tant dans l'établissement qu'en dehors de celui-ci. Il permet de renforcer les compétences des élèves en réception et en production, notamment grâce à :

* l'accès à des ressources numériques d'archives ou de l’actualité la plus directe (écoute de documents en flux direct ou téléchargés librement, recherches documentaires sur internet, lecture audio, visionnage d’adaptations théâtrales et télévisées d’œuvres classiques, captations diverses, etc.) ;
* un renforcement des entraînements individuels par l’utilisation d’outils nomades, avant, pendant ou après les activités de la classe (baladodiffusion, ordinateurs portables, tablettes et manuels numériques, etc. qui permettent la création et l’animation d’un diaporama, l’élaboration et la modération d’un site ou d’un forum internet, l’enregistrement et le travail sur le son et les images, etc.) ;
* la mise en contact avec des interlocuteurs variés (eTwinning, visioconférence, forums d’échanges, messageries électroniques, etc.).

L’utilisation des outils numériques permet de sensibiliser les élèves à l’importance d’un regard critique sur les informations en ligne.

### Activités langagières

Les élèves qui font le choix de suivre l’enseignement de langues, littératures et cultures étrangères et régionales commencent dès la classe de première à circuler en autonomie à travers tous types de supports et doivent atteindre à la fin de l’année de terminale une bonne maîtrise de la langue, à la fois orale et écrite. Le volume horaire dédié à l’enseignement de spécialité offre la possibilité d’un travail linguistique approfondi organisé autour de l’ensemble des activités langagières et selon une démarche progressive en cours d’année et en cours de cycle.

La finalité de l’apprentissage des langues vivantes dans le cadre de l’enseignement de spécialité est de viser les niveaux de compétence suivants : le niveau attendu est B2 en fin de première et, en fin de terminale, le niveau C1 est visé, notamment dans les activités de réception selon le parcours linguistique de l’élève. (Cf. le volume complémentaire du CECRL, janvier 2018 pour la traduction française).

#### Réception

L’enseignement de spécialité cherche toutes les occasions d’exposer les élèves à la langue écrite et orale à travers tous types de médias. Ils sont exercés à comprendre des énoncés simples et de plus en plus élaborés, dans une langue authentique aux accents variés. Ils ne sont pas limités à la fréquentation d’une variante donnée et considèrent dans sa totalité la langue qu’ils étudient.

Tout au long des deux années d’enseignement de spécialité, les élèves sont progressivement entraînés à :

* lire des textes de plus en plus longs, issus de la littérature, de la critique ou de la presse ;
* lire des textes littéraires, classiques et contemporains, appartenant à différents genres ;
* comprendre l’information contenue dans les documents audio-visuels (émissions de télévision ou radiodiffusées, films) dans une langue qui n’est pas nécessairement standardisée ;
* aborder une gamme complète de thèmes abstraits (littéraires, artistiques, historiques, etc.) ;
* comprendre le sens explicite et implicite des documents.

#### Production

La production écrite des élèves prend des formes variées, écriture créative et argumentative, qui correspondent à des objectifs distincts. En cours d’apprentissage, elle permet aux élèves de manipuler et de consolider les contenus culturels, d’approfondir et d’enrichir les contenus linguistiques (lexique, grammaire, syntaxe).

L’écriture créative peut s’appuyer sur des pratiques de la vie courante (lettres, blogues, etc.) ou s’inscrire dans des formes plus littéraires : dialogues, suites de textes, récits. Cette activité peut donner lieu à des exercices de médiation : résumé, compte-rendu, synthèse, adaptation, traduction, explicitation, reformulation, etc.

L’écriture argumentative forme l’esprit critique et encourage la prise de position des élèves. Il peut s’agir, par exemple, d’un commentaire de document, d’une synthèse de documents, d’une critique de film, d’un droit de réponse, d’un discours engagé, d’un essai, etc. Cette compétence critique se nourrit de recherches variées qui, comme en réception, incitent à prendre du recul et à ne pas confondre réalité et représentation.

Les exercices de production écrite suivent une progression permettant aux élèves de fournir des textes de plus en plus longs, complexes et structurés. À terme, on attend d’eux qu’ils soient capables de rédiger des textes détaillés, construits et nuancés, prenant en compte le contexte et le destinataire.

Pour toutes ces activités, les élèves trouvent un appui dans l’usage méthodique des ouvrages de référence tels que dictionnaires et grammaires.

L’horaire renforcé de l’enseignement de spécialité offre aux élèves davantage de possibilités de travailler l’expression orale en continu, à travers des prises de parole spontanées ou préparées devant l’ensemble de la classe ou en petits groupes.

L’entraînement à la prise de parole publique est favorisé par des exposés. Les élèves peuvent être entraînés à des présentations orales à partir de simples notes.

De même, diverses formes de mise en œuvre peuvent être explorées : la mémorisation d’un texte et son interprétation musicale ou théâtrale, la réalisation d’une interview ou l’animation d’une table ronde, la transposition dans un contexte et un lieu autres d’un personnage fictionnel ou mythique de l’aire linguistique qui le concerne.

En cours d’année et de cycle, ils peuvent ainsi gagner en confiance et développer la fluidité, la précision et la richesse de l’expression orale sur le plan phonologique, lexical et syntaxique.

#### Interaction

Une attention particulière est donnée à l’interaction. Elle suppose une attitude fondée sur l’écoute, le dialogue et les échanges dans le cadre de la construction collective du sens à partir d’un support. Elle suppose encore des activités en groupes : recherche de documents, résolution de problèmes rencontrés au fil des activités qui se déroulent en classe ou dans le cadre d’un projet spécifique.

En enseignement de spécialité, toutes les stratégies d’apprentissage en autonomie sont recherchées, notamment le travail par projet au sein d’un groupe d’élèves. L’interaction doit être perçue comme la condition de cette autonomie.

#### À l’articulation des activités langagières, la médiation

La médiation, introduite dans le CECRL, consiste à expliciter un discours lu et entendu à quelqu’un qui ne peut le comprendre. Dans le cadre d’une activité orale, il pourra s’agir par exemple de transmettre à un camarade des informations spécifiques, de lui expliquer des données pour construire du sens ou de gérer des débats pour faciliter la communication dans des contextes de désaccords. Dans le cadre d’une activité écrite, la médiation pour soi-même ou autrui suppose de prendre des notes, lors d’une première phase de compréhension, pour ensuite réagir, analyser et exprimer une critique personnelle. En d’autres termes, si l’activité langagière de médiation peut ponctuellement supposer un usage du français, elle ne s’y réduit pas, car elle peut être envisagée à travers la traduction mais aussi la reformulation en langue cible afin de transmettre du sens à autrui dans une situation de communication en interaction.

### Les compétences linguistiques

À l’instar de l’enseignement commun de langues vivantes, les compétences linguistiques sont enseignées en contexte d’utilisation, à l’occasion de l’étude de documents authentiques de toute nature, écrits et oraux, par l’écoute d’enregistrements, le visionnage de documents iconographiques et audio-visuels et la lecture de textes. En enseignement de spécialité, le développement des capacités de compréhension et d’expression passe par une attitude plus réfléchie, dans une approche comparative entre la langue concernée, le français, les autres langues vivantes étudiées et, pour les langues régionales, les langues de l’Antiquité.

À ce stade, les élèves savent qu’ils comprennent plus qu’ils ne sont capables d’exprimer, ils savent aussi distinguer grammaire et lexique de reconnaissance, d’une part, et grammaire et lexique de production, d’autre part. Leur familiarité croissante avec des contenus de plus en plus longs et complexes leur permet de s’initier à une approche plus raisonnée, toujours en situation, notamment à travers l’exercice de la traduction. Cette augmentation de la maîtrise linguistique doit leur faciliter le passage vers les méthodes propres à l’enseignement supérieur en leur donnant accès à des discours oraux et écrits plus complexes. De même, les exercices auxquels ils sont entraînés (contraction de textes, synthèses, analyses textuelles, iconographiques et filmiques) étendent leurs besoins langagiers. En langue de spécialité, la compétence linguistique constitue un des axes privilégiés du cours. Elle concerne les aspects phonologiques de la langue ainsi que la maîtrise de l’orthographe, du lexique et de la grammaire.

#### Aspects phonologiques et graphie

Dès la classe de première, une attention particulière est apportée à la phonologie par une sensibilisation accrue aux phonèmes spécifiques de la langue étudiée ainsi qu’à leurs variations que les élèves s’efforcent de reproduire avec la plus grande précision. La précision de la prononciation et le respect des règles de la phonologie conditionnent la réussite de l’apprentissage d’une langue vivante tant dans le domaine de la compréhension que dans celui de l’expression orale. Les élèves doivent être entraînés à entendre rythmes, sonorités, accentuation, intonation pour les restituer dans une lecture à haute voix, une prise de parole préparée ou spontanée.

On attire l’attention des élèves sur les particularités orthographiques et on leur fait prendre conscience du rapport propre à chaque langue entre orthographe et réalisation phonologique.

#### Le lexique

C’est à partir du programme littéraire et culturel que se diversifient et s’enrichissent les champs sémantiques.

Le lexique ne donne pas lieu à un apprentissage hors-contexte mais prend sens par rapport aux énoncés et aux documents travaillés en classe. Les supports utilisés élargissent et affinent le lexique rencontré par les élèves.

Pour aider les élèves à s’approprier le lexique, on a recours à la mémorisation et à divers procédés qui ont fait leurs preuves : répétition, paraphrase, explicitation, médiation, etc., autant d’activités qui produisent à la fois des automatismes et du sens, à partir d’énoncés de plus en plus complexes et nuancés.

Par ailleurs, le renforcement des compétences à l’oral comme à l’écrit ne saurait aller sans l’appropriation progressive d’un vocabulaire méthodologique de base. Ainsi l’apprentissage du vocabulaire du commentaire de texte littéraire ou non-fictionnel, du commentaire d’analyse d’images et de films trouve naturellement sa place au sein du nouvel enseignement de spécialité, sans en être cependant l’objectif essentiel.

#### La grammaire

Comme le lexique, la grammaire est abordée en contexte dans le cadre des activités de réception des documents et de production. Les élèves peuvent prendre appui sur le programme de grammaire de l’enseignement commun, sur les révisions et les récapitulations régulières organisées en cours et sur le réemploi méthodique des formes rencontrées dans le cadre de l’enseignement de spécialité.

La grammaire est un outil pour écouter, lire, dire et écrire. À la faveur de leur apparition dans les activités de classe, sont mis en lumière les principaux procédés morphosyntaxiques qui permettent à chacun d’affiner sa compréhension des textes et des discours. Il s’agit, à partir de l’étude des supports, de guider les observations pour mettre en lumière, dans une situation d’énoncé, telle ou telle structure grammaticale : les professeurs entraînent les élèves à repérer les rapprochements avec le français dont les points communs et les différences avec la langue étudiée éclairent de façon pertinente les logiques respectives des deux langues. Ils entraînent les élèves à dégager et formuler une règle à partir d’exemples. Car, si la grammaire n’a de sens que par et pour la communication, elle est aussi objet d’étude.

## Introduction générale du programme de la classe terminale

Si les objectifs et les approches de l’enseignement de spécialité sont communs aux classes de première et terminale (précisés dans le BO spécial du 22 janvier 2019), il convient toutefois d’attirer l’attention sur les particularités liées à la classe terminale et sur l’importance de ménager la transition entre le lycée et l’enseignement supérieur. De fait, l’approfondissement des savoirs et savoir-faire peut, dans le cadre de ce nouvel enseignement, être articulé aux pratiques de recherche et d’analyse qui ont cours à l’université ; cette démarche peut offrir l’occasion de pratiquer des exercices tels que la composition écrite sur la base des documents étudiés, la synthèse de documents, le commentaire ou la contraction de texte, qu’il s’agisse d’un texte de civilisation ou de littérature, et la traduction (version). À ce niveau d’enseignement, on veille à renforcer la formation du jugement critique et de la sensibilité esthétique des élèves, à encourager encore davantage leur esprit d’ouverture et leur curiosité intellectuelle et culturelle par une initiation à la recherche documentaire ; on cherche à contribuer plus généralement à une appropriation personnelle et mature des savoirs. L’élaboration par les élèves de leur dossier personnel favorise particulièrement cette appropriation. Dans le même esprit, on prend soin de renforcer leur capacité à lire des œuvres en langue vivante en en faisant émerger le sens grâce à une alternance entre la lecture analytique d’extraits et la lecture de l’œuvre dans son intégralité. La lecture guidée d’œuvres intégrales du programme limitatif proposé est associée à celle d’extraits d’autres œuvres en lien avec les thématiques ; ces lectures doivent être aussi pour les élèves l’occasion d’une mise en perspective de la littérature avec des événements historiques ainsi que des mouvements ou moments artistiques majeurs : les élèves peuvent ainsi faire valoir au terme de la classe terminale un patrimoine littéraire et culturel, encore peut-être modeste à ce stade mais solide. Ces objectifs sont atteints par la mise en œuvre d’une progression rigoureuse et méthodique qui prend appui sur les compétences linguistiques, littéraires et culturelles acquises grâce aux œuvres ou textes étudiés et veille à articuler cet enseignement avec le tronc commun. Pour les langues régionales, on met un soin particulier à exploiter les liens avec le français, avec les autres langues vivantes, avec les langues et cultures de l’Antiquité.

En classe terminale, le programme culturel se décline selon trois thématiques, elles-mêmes subdivisées en axes d’étude. Les thématiques n’ont pas vocation à être traitées de manière consécutive mais de manière croisée pour développer une pensée analytique, indépendante, créative et critique. Les objets d’étude que suggèrent les thématiques prennent appui sur une grande variété de langages artistiques d’hier et d’aujourd’hui.

L’autonomie des élèves est renforcée par l’approfondissement de la compétence linguistique tant en compréhension qu’en expression.

## Programme limitatif

Trois œuvres intégrales (dont deux œuvres littéraires et, pour les langues vivantes étrangères, impérativement une œuvre filmique), à raison d’une œuvre par thématique, doivent être étudiées pendant l’année et obligatoirement choisies par les professeurs dans un programme limitatif, défini par note de service, renouvelé intégralement ou partiellement tous les deux ans. Pour les autres œuvres abordées en classe, il appartient aux professeurs de sélectionner, notamment dans les listes proposées à la fin de ce programme, les extraits les plus appropriés pour leur approche. Les œuvres et supports ne sont mentionnés dans les descriptifs des thématiques ci-dessous ou dans les références qu’à titre d’exemples. Bien d’autres documents peuvent tout à fait être utilisés en classe.

Le professeur choisit les moyens qu’il juge les plus pertinents pour procéder à l’étude de l’œuvre intégrale comme, le cas échéant, de l’œuvre filmique. Cette étude doit toutefois servir les principes et objectifs du programme de spécialité.

Ainsi l’étude d’une œuvre complète contribue à l’exploration approfondie de la langue tant du point de vue lexical que grammatical. Elle dote en outre les élèves de compétences méthodologiques dans la perspective de l’enseignement supérieur. Par les exercices que cette étude suppose, elle constitue enfin un support de choix pour les activités de réception, de production et d’interaction. D’une manière générale, l’étude d’une œuvre intégrale doit développer le goût de lire en langue vivante étrangère et régionale en faisant découvrir aux élèves une œuvre significative du patrimoine littéraire et culturel.

On veille dans tous les cas à trouver un juste équilibre entre le traitement des thématiques culturelles et l’étude des œuvres intégrales. Les objets d’étude qui illustrent les thématiques, par la diversité des langages qu’ils supposent et l’approche socio-culturelle qui les éclaire, inscrivent l’étude des œuvres intégrales dans une vision vivante de la littérature.

## Préambule spécifique à l’enseignement de spécialité de breton

L’enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures régionales en breton permet aux élèves d’enrichir et de nuancer leur connaissance des littératures et des cultures de Bretagne. Il entend contribuer à la compréhension du monde et à l’ouverture d’esprit en invitant les élèves à découvrir la richesse et la diversité de l’aire linguistique et culturelle qu’ils ont choisi d’étudier, sans pour autant négliger ses rapports avec les autres cultures, proches ou lointaines. L’étude du breton, langue celtique du continent européen, permet de faire un lien entre les langues parlées de part et d’autre de la Manche. Les élèves sont amenés à effectuer des rapprochements entre ces langues et les cultures qu’elles portent, pour mieux en appréhender les spécificités et les ressemblances.

Par sa situation péninsulaire, la Bretagne est ouverte aux influences continentales et maritimes, et c’est sur cette ouverture qu’elle a fondé sa singularité et une large part de sa culture. Le programme permet donc aux élèves d’éviter les simplifications et de prendre conscience des contradictions fécondes qui existent entre l’héritage d’une société à dominante rurale et la modernité, entre l’attachement aux racines et les mutations contemporaines.

Le programme de l’enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures régionales en breton du cycle terminal s’appuie sur l’étude de documents authentiques. Puisqu’il s’agit d’approfondir les connaissances des élèves sur les cultures de Bretagne et de développer leur réflexion et leur sensibilité, il convient d’engager le travail à partir de documents variés reflétant les regards, les points de vue divers et complémentaires sur les réalités culturelles, les faits historiques et les enjeux de société. Dans ce programme, les littératures écrites et orales occupent une place prépondérante. Elles sont représentées par les genres traditionnels (chants, contes, légendes et formes courtes) ou contemporains (roman, nouvelle, poésie, théâtre). Les autres arts (musique, peinture, cinéma, bande-dessinée, etc.) et autres formes de discours (essais, témoignages, récits) jouent un rôle important dans l’enseignement de spécialité. Le professeur veille à ce que l’étude de la langue s’incarne dans des objets littéraires et culturels.

En classe terminale, le programme est décliné selon trois thématiques : « Pouvoirs et contre-pouvoirs », « Représentation et expressions de la mémoire » et « Circulation des personnes, des langues, des cultures et des idées ».

La thématique « Pouvoirs et contre-pouvoirs » adopte une approche historique et sociologique pour étudier les questions de la construction des pouvoirs, de leur exercice et de leur acceptation. La thématique « Représentations et expressions de la mémoire » permet aux élèves d’étudier les outils et les processus de transmission des mémoires, patrimoines et héritages. La thématique « Circulation des personnes, des langues, des cultures et des idées » s’intéresse aux formes de la mobilité, aux rencontres qu’elle suscite et aux transformations qu’elle engendre.

Ces trois thématiques peuvent être étudiées de manière croisée. Les choix sont aussi opérés en fonction d’une progression linguistique organisée.

Chaque thématique comprend des axes d’étude, pour lesquels des suggestions d’objets d’étude sont proposées à la fin du programme. Si le respect des thématiques est nécessaire, les axes figurent dans le programme à titre indicatif et leur présence n’interdit nullement que le professeur fasse d’autres choix.

L’étude d’une œuvre intégrale

Trois œuvres littéraires intégrales (court roman, nouvelle ou pièce de théâtre), à raison d’une œuvre par thématique, doivent être lues et étudiées pendant l’année ; elles sont obligatoirement choisies par les professeurs dans un programme limitatif, défini par une note de service et renouvelé partiellement ou intégralement tous les deux ans. Ces œuvres sont écrites en langue bretonne.

Pour les autres œuvres abordées en classe, il appartient aux professeurs de sélectionner, notamment dans les listes proposées en fin de ce programme, celles qui fourniront les extraits les plus appropriés. Les œuvres et supports ne sont mentionnés dans les descriptifs des thématiques qu’à titre d’exemples. Bien d’autres documents peuvent être utilisés en classe.

## Thématique « Pouvoirs et contre-pouvoirs »

Les pouvoirs institutionnels, économiques ou symboliques organisent toute société. Les relations que les Bretons entretiennent avec ces pouvoirs, entre consentement et contestation, sont complexes. Cette thématique se propose d’en explorer les formes, les pratiques et les effets à l’échelle régionale, nationale, voire internationale, dans une perspective historique et dans ses dimensions contemporaines. Les moments fondateurs d’une conception unifiée de la Bretagne, les grandes figures de son histoire, les formes et lieux de pouvoir, la constitution des territoires et des langues, les idéologies, etc., sont autant de composantes d’une identité en perpétuelle transformation, que les élèves sont invités à explorer.

Cette thématique offre de multiples objets d’étude et ouvre des problématiques permettant, d’une part, de prendre en considération les interrogations que les Bretons portent sur leur passé et leur avenir, et d’autre part, de comprendre ces interrogations dans le cadre des spécificités historiques, linguistiques et culturelles. Elle invite les élèves à examiner la manière dont les différentes formes du pouvoir se construisent et se structurent en Bretagne, à se demander pourquoi leur application a oscillé entre acceptation et contestation au cours de l’histoire. L’étude de ce rapport de force souvent ambivalent permet d’observer et de comprendre les tensions et les contradictions qui traversent la Bretagne contemporaine.

Cet enseignement s’appuie sur les formations dispensées aux élèves au cycle terminal, en particulier en philosophie. Des liens avec les thématiques du pouvoir, de la société et de la liberté sont établis.

#### Axe d’étude 1 : Pouvoir et construction politique

Régulièrement décrite comme une « région à forte identité », la Bretagne a connu une histoire singulière qui pose la question de l’adaptation des instances de pouvoir à la diversité des populations. Créée politiquement au IXe siècle, la Bretagne a connu une relative autonomie, variable selon les époques, sous l’autorité de rois et de ducs, jusqu’à son union à la France, au début de la modernité, en 1532. Devenue alors province, puis région dans l’Europe des États-Nations, elle s’est retrouvée en situation périphérique au regard des grands centres de pouvoir.

Ainsi, dans cet axe d’étude, la Bretagne constitue un terrain d’observation privilégié pour examiner les rapports entre la construction politique d’un territoire et les formes d’organisation du pouvoir, à travers le prisme des tensions entre revendication de ses particularismes et inscription dans l’héritage républicain et le cadre européen. Quels renoncements cette situation implique-t-elle et quelles perspectives d’avenir permet-elle d’ouvrir ?

#### Axe d’étude 2 : Formes et incarnations du pouvoir contemporain

Incarner le pouvoir, c’est l’habiter, lui donner forme, inscrire l’action politique et sociale dans le réel tout en mobilisant des références à l’histoire. Cet axe étudie les formes d’exercice du pouvoir en Bretagne à l’époque contemporaine, ainsi que leur processus d’élaboration, fruit notamment d’une tension entre des modèles que l’on cherche à conserver et des aspirations à une modernisation sociale et culturelle. L’exercice du pouvoir ne se limite pas à la sphère politique et celui-ci peut aussi se réaliser dans l’économie, les médias, la culture, la religion ou la famille. Ainsi, les Juloded, paysans riches du Léon, ont constitué une véritable puissance, fournissant un exemple local d’incarnation du pouvoir, par leurs possessions, leurs activités commerciales et les postes de commandement locaux qu’ils ont occupés. Les élèves examinent, d’une part, comment se met en place le jeu complexe des forces économiques, sociales et culturelles qui constitue la toile de fond de la société bretonne, et d’autre part, comment ces forces mettent au jour les tensions et les transformations de cette société.

#### Axe d’étude 3 : Les désobéissances sociales, une tradition ?

À la fin du XVIIesiècle, la protestation contre les nouveaux impôts royaux se transforme en la plus importante révolte rurale qu’a connue la Bretagne. À travers cet événement et la rédaction des Codes paysans, les « Bonnets rouges » sont devenus un symbole de la résistance au pouvoir royal. Cet axe interroge la diversité des attitudes des populations face aux pouvoirs et, plus particulièrement, la remise en question et la contestation dont ils font l’objet.

## Thématique « Représentations et expressions de la mémoire »

Un grand nombre de productions culturelles et artistiques en Bretagne accordent une place de choix à la réflexion sur la mémoire, qu’elle soit collective ou individuelle, documentée ou fantasmée, authentique ou fictionnelle. Cette thématique s’intéresse à la faculté des hommes de conserver l’empreinte de leur passé et de s’y référer, ainsi qu’au processus social par lequel le passé est reconstruit à partir de ses traces et (ré-) interprété dans le présent. En Bretagne, dès le XIXe siècle, un important mouvement de collectes, enrichi plus tard par des enquêtes linguistiques ou ethnographiques, a révélé le désir de répertorier et conserver le patrimoine matériel et immatériel afin de le transmettre. Mais la mémoire, comme capacité de convoquer le passé, implique aussi une part d’oubli. C’est une activité foncièrement sélective : les souvenirs individuels ou l’héritage collectif peuvent faire l’objet de reconstructions, voire de réinventions. La langue est un outil essentiel de transmission de la mémoire mais elle est elle-même objet de mémoire, un lieu où se confrontent connaissances populaires et réappropriations savantes, où se rencontrent nouveaux locuteurs et pratiques dialectales. La mémoire est également un objet de production littéraire et artistique : l’on interroge, d’une part, la manière dont sont transmis les objets culturels, ce qui justifie ou explique ces créations, et d’autre part, la façon dont les traces du passé – vestiges de monuments ou d’activités, textes, témoignages, langues, souvenirs, etc. – agissent dans le présent par le biais de leur réception et leurs éventuelles transformations. Par l’observation des mécanismes d’appropriation, de circulation et de réinterprétation de la mémoire, cette thématique invite les élèves à examiner la manière dont les Bretons, de Bretagne et d’ailleurs, se représentent ou construisent leur passé, à partir des lectures que chaque époque en propose.

#### Axe d’étude 1 : Passeurs de mémoire

Des personnalités, des associations et des institutions jouent en Bretagne un rôle de « passeurs de mémoire ». C’est dans la littérature orale que ce terme a d’abord été utilisé, l’œuvre fondatrice étant le *Barzaz Breiz* publié par La Villemarqué en 1839. Héritiers des passeurs populaires – chanteuses de complaintes, conteurs des veillées, vendeurs de feuilles volantes –, Luzel, Le Braz, Cadic et bien d’autres ont collecté des chants, des légendes et des contes, mais aussi des formulettes, des dictons et des comptines. Ils ont ainsi mis en lumière la richesse des traditions orales et l’originalité de la langue populaire. Après la reconnaissance du patrimoine oral de tradition ancienne, d’autres archives, textuelles et audio-visuelles, sont aujourd’hui valorisées afin de sauvegarder et transmettre une culture populaire qui trouve désormais de nouvelles formes d’expression, adaptées au goût du public contemporain. Cet axe s’intéresse aux lieux et structures de conservation du patrimoine, ainsi qu’aux processus d’appropriation, de transmission et de réinterprétation de la mémoire.

#### Axe d’étude 2 : Mémoire(s) et territoires

Cet axe propose d’examiner l’ancrage de la mémoire dans un territoire. En Bretagne comme ailleurs, le retour au pays est généralement l’expérience d’une confrontation à des lieux qui, à travers des odeurs, des couleurs, des sons ou des images, font resurgir des souvenirs et des moments du passé. Que ce soit dans le paysage, les espaces de résidence et de passage, ou les sites chargés d’histoire, la mémoire individuelle ou collective s’enracine dans des lieux spécifiques, dans des territoires identifiés. Dans cet axe, on interroge, par exemple, les manifestations de la mémoire à travers les identifications (toponymie) ou les traces de l’activité humaine : cultures, constructions, remembrement… En Bretagne, le « pays », comme territoire plus large que la commune, a une consistance comme aire d’appartenance et identifie des traits distinctifs à travers des pratiques locales héritées du passé : les costumes, l’architecture, les danses, les pratiques dialectales ou la gastronomie. Il est aussi peuplé de légendes attachées à des lieux précis et qui leur confèrent l’attrait du mystère. Ainsi, le patrimoine – matériel et immatériel – permet de construire une continuité territoriale entre le passé et le présent : dans cet axe, les élèves sont amenés à en examiner les traces visibles, les repères sensibles et les structures relationnelles qui font qu’une population s’identifie à un territoire.

#### Axe d’étude 3 : Écrire ses mémoires, écrire l’histoire

Publié en 1975, *Le Cheval d’orgueil* de P-J. Hélias devient rapidement un succès d’édition qui a fait connaître au-delà de la Bretagne les « mémoires d’un Breton du pays bigouden ». Comme Hélias ou Jean Conan, des auteurs, en français ou en breton, se sont engagés dans la démarche consistant à faire le récit d’événements dont ils ont été témoin ou acteur, afin de partager une expérience personnelle. Le travail de mémoire qu’implique la transcription de ces souvenirs permet régulièrement de soustraire certains faits à l’oubli. Mais les mémoires, en tant que genre, entretiennent aussi des liens avec la fiction – et plus généralement la littérature –, ce qui nécessite d’interroger la valeur du témoignage, en raison du caractère lacunaire de la mémoire, du regard subjectif porté sur les événements ou des libertés que l’auteur prend avec ses propres souvenirs. Ces souvenirs sont liés au contexte qui leur a donné vie : le récit d’une histoire individuelle ou familiale peut alors dépasser la dimension personnelle et être lié au destin d’un territoire, s’inscrire dans une époque. À la croisée du personnel et du collectif, des mémoires peuvent alors éclairer une page de l’histoire. Les élèves sont amenés à examiner comment ces récits et ces témoignages contribuent à construire les représentations du passé, à nourrir la connaissance de moments historiques, à définir et à modeler la mémoire collective.

## Thématique « Circulation des personnes, des langues, des cultures et des idées »

Terre avancée dans l’Atlantique, au carrefour des grandes routes maritimes, la Bretagne est un espace ouvert sur l’Europe et sur le monde. C’est à la suite du déplacement massif des populations celtes insulaires aux époques romaine et franque que l’Armorique devient *Britannia*, la Bretagne continentale. Ainsi, dès les premières heures de leur histoire, les Bretons s’inscrivent dans un rapport à l’espace fondé sur la mobilité et sur les contacts avec d’autres territoires et d’autres cultures. De longue date, la Bretagne a été parcourue de voies romaines, de canaux, de chemins creux, de routes marchandes et de chemins de pèlerinage qui traduisent les déplacements des hommes et favorisent la circulation des idées. Guidés par un désir de conquête ou de découverte, ou par la nécessité – politique ou économique –, les populations bretonnes ont été particulièrement mobiles en France, en Europe et dans le monde ; la Bretagne est depuis longtemps une destination touristique et une terre d’immigration. Cette thématique permet aux élèves d’étudier les mobilités des hommes sur le territoire breton ou vers l’ailleurs, les circulations d’idées qu’elles entraînent, les rencontres artistiques et culturelles qu’elles engendrent. Elle les invite à examiner comment les emprunts, les adaptations et les appropriations permettent aux langues et cultures de Bretagne de se renouveler et de s’actualiser.

#### Axe d’étude 1 : Voyages et exil

La Bretagne est une terre de départ, qu’il soit souhaité ou nécessaire. Éric Tabarly, pionnier de la course au large, est souvent perçu comme l’incarnation contemporaine du marin-aventurier, héritier des corsaires et explorateurs (Surcouf, Kerguelen, Cartier), mais aussi des coureurs de haute mer qu’étaient les terre-neuvas et les « Islandais ». Le départ – pour le large, le front, la ville, le séminaire, une quête, etc. – est un thème récurrent de la littéraire bretonne, orale et écrite, et le moment où s’expriment des sentiments ambivalents, entre soif de découverte et crainte de l’inconnu. La Bretagne est aussi une terre d’exode pour des populations en quête de travail ou d’une vie meilleure. L’émigration peut être temporaire (saisonniers agricoles à Jersey, *Johnnies* de Roscoff) ou définitive, les Bretons s’installant à Paris, au Havre ou en Amérique du nord. Voyages et déracinements ont donné naissance à une riche production littéraire et artistique : dans cet axe, les élèves sont amenés à explorer des thèmes qui y sont associés : la peur, l’altérité, la nostalgie ou le désir d’intégration.

#### Axe d’étude 2 : La Bretagne, destination touristique et terre d’accueil

Cet axe examine la Bretagne comme terre de visite et d’immigration. Perçue comme sauvage et pittoresque par les romantiques, la Bretagne séduit les artistes et écrivains puis, avec le développement du réseau ferré, accueille les touristes attirés par ses stations balnéaires et son patrimoine naturel et culturel. Dès le IVe siècle et l’arrivée des Bretons en Armorique, la Bretagne est aussi une terre d’accueil. Réfugiés irlandais au XVIIe siècle, républicains espagnols en 1937, ouvriers portugais ou nord-africains, réfugiés fuyant les guerres ou la misère s’installent en Bretagne de façon passagère ou s’y enracinent définitivement. Les élèves explorent les façons dont la présence de populations venues d’ailleurs engendrent des transformations – géographiques, économiques, sociologiques – et examinent les effets de la rencontre avec l’autre, qu’elle soit réussie ou qu’elle mène à un sentiment de rejet, d’acculturation, de marginalisation ou de solitude.

#### Axe d’étude 3 : Pèlerins, itinérants et promeneurs

Cet axe d’étude explore différentes figures du pérégrin en Bretagne. Il prend appui sur des représentations anciennes de la mobilité, que ce soit pour les déplacements du quotidien – se rendre au champ, au bourg ou à la foire –, ou les voyages lointains, caractérisés par la longueur et les dangers du chemin. Les Bretons ont la réputation d’être d’infatigables pèlerins sur les routes de Rome et de Compostelle, ou des pardons régionaux ; cette mobilité religieuse a inspiré artistes et écrivains qui ont notamment dépeint la ferveur et l’esthétique des processions. Tailleurs, chiffonniers et marchands ambulants ont une activité qui les amène à sillonner les routes de Bretagne. Ces travailleurs itinérants étaient aussi des colporteurs de nouvelles et de nouveautés. Parfois mal perçu, le nomade pouvait alors être assimilé au *Boudedeo*, figure légendaire du Juif errant. Chemins creux et sentiers de douaniers sont aujourd’hui investis par une mobilité de loisir. À travers l’exemple du *Tro Breiz*, pèlerinage médiéval aux chemins retrouvés, on interroge la permanence et les mutations d’un mouvement qui unit, sur des chemins parfois communs, des croyants et des randonneurs en quête de dépassements physiques ou de découvertes patrimoniales.

#### Axe d’étude 4 : Langues et cultures en contact

La notion de contact est considérée ici dans une approche culturelle pour explorer les perceptions et les sensibilités. Les élèves examinent les relations entre les langues de Bretagne et les cultures extérieures, à travers les influences, les échanges, les amalgames, les transformations. Les pays celtiques ont fourni des modèles pour renouveler le patrimoine breton : l’adoption du *bagpipe* écossais, la création du bagad ou la réforme de la langue bretonne – inspirée du gallois – sont quelques exemples d’appropriation et de transfert culturels. La musique est un medium privilégié de métissage et de mélange des genres, mais d’autres pratiques artistiques – théâtre, danse, peinture – construisent des ponts entre la Bretagne et des cultures proches ou lointaines, par des rencontres d’artistes, par des échanges autour du patrimoine et de ses processus de transmission. Les écrivains bretons produisent depuis longtemps des œuvres romanesques et poétiques où la rencontre des langues et des cultures s’exprime à travers des textes bilingues ou trilingues (Hélias, Gwernig) et des formes d’écriture, en français et en breton, empreintes d’intertextualité et habitées par la question des identités.

## Références

### Thématique « Pouvoirs et contre-pouvoirs »

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Axe d’étude | Références littéraires | Références culturelles |
| Pouvoir et construction politique | Ar Vro Bagan, *Armorica Breizh*, 2011  Ewen, M., *Ur vleunienn war askell an avel*, 2007  Favreau, J., *Anna Vreizh*, 2005  Marais, P-E., *Emgannoù Duncan O’Hara*, 2008 ; *Abati an Aon*, 2009  Riou, J., *Nomenoe Oe*, 2010 [1941] | Livres :  Guillotel, H., Chédeville, A., *La Bretagne des saints et des rois. Ve-Xe siècle*, 1984  Kerhervé J., *L'État breton aux XIVeet XVe siècles. Les ducs, l'argent et les hommes*, 1987  Ford, C., *De la province à la nation. Religion et identité politique en Bretagne*, 2018  Gemie, S., *La nation invisible. Bretagne 1750-1950*, 2013  Quaghebeur, J., Soleil, S. (dir.), *Le pouvoir et la foi au Moyen Âge. En Bretagne et dans l’Europe de l’Ouest,* 2010  Renan, E., *Qu’est-ce qu’une nation ?*, 1887  Films et documentaires :  [Monnier J-J., Caillebot](https://www.skolvreizh.com/catalog?page=shop.browse&manufacturer_id=123) O., *Histoire de Bretagne pour tous*, 2011 ; *Anavezout Breizh adalek ar penn kentañ betek bremañ* [DVD], 2014  *Saga Brittia* (websérie)  Sculpures et gravures :  Creston, R-Y., *Nominoë*, 1929  Langlais (de), X., *Anna Vreiz*, 1948  Musique :  Kevrenn Alré, *La bataille d’Auray*, 1981 |
| Formes et incarnations du pouvoir contemporain | Abeozen, *Hervelina Geraouel*, 1943  Al Lae, F., *Bilzig*, 2003 [1925]  Guillou, L., *Le pain des rêves*, 1942  Hélias, P-J., *Mevel ar Gosker*, 1954  Le Febvre, Y., *La Terre des prêtres*, 1924  Rozmor, N., *Ar mestr*, 1988  Tad Medar (an), *An tri Aotrou*, 1981  « Ar Republik », « Ar butun » (chants trad.) | Livres :  Bougeard, C., Jarnoux, P., *Élites et notables en Bretagne de l'Ancien Régime à nos jours*, 1999  Elegoët, L., *Les Juloded. Grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse Bretagne*, 1996  Guillou, A., Rozmor, N., Pennec, A., *Le monde des Léonards*, 2002  Le Coadic, R., *Campagnes rouges de Bretagne*, 1991 |
| Désobéissances et résistances | Ar Gall, H., *Koulz ar c’hastrilhez*, 2008  Bijer Y., *Torrebenn*, 2011  Drezen Y., *Itron Varia Garmez*, 1941  Duval, A., *Oberenn glok*, 2000  Duval, A., Le Guen, C., *Anjela, romant treset divyezhek*, 2018  Favreau, J., Robet, A., *Pilhaouaer ha Boned Ru*z, 2002  « Gwerz marv Pontkallek » (chant trad.)  Inizan, L., *Emgann Kergidu*, 1977 [1878]  Keineg, P., *Le Printemps des Bonnets rouges*, 1972  Kervalan, Y., *Ar waremm vras*, 2013  Piriou, Y-B., *Défense de cracher par terre et de parler breton*, 1971  Riou, J., *Dogan*, 1943 | Livres :  Ar Mero, C., Leclerc de la Herverie, J., *Marion ar Faoued*, 2010  Bougeard, C., *Histoire de la Résistance en Bretagne*, 1992  Coll. *Les Bretons et la Séparation 1795-2005*, 2006  Duigou, S., *La Révolte des Bonnets rouges en pays bigouden*, 1989  Lebesque, M., *Comment peut-on être breton ?*, 1970  Nicolas, M., *Histoire de la revendication bretonne : Des origines aux années 1980*, 2007 ; *Breizh, la Bretagne revendiquée : Des années 1980 à nos jours*, 2012  Films et documentaires :  Tavernier, B., *Que la fête commence*, 1975  Favart, M., *Marion du Faouët*, 1997  Rivière, M., *Pennoù Sardin*, 2004  L’Ouest en mémoire – Fresques interactives – Ina  Chansons :  Coll., *Révoltes, résistances et révolution en Bretagne*, 2007  Peinture et photographie :  Bloch, A., *La défense de Rochefort-en-Terre*, 1885  Dupain, E-L., *Mort de Sauveur*, 1889  Gourmelen, J., *La grève du Joint français*, 1972  Le Quernec, A., *Luttes sociales en pays bigouden*, 1982 |

### Thématique « Représentations et expressions de la mémoire »

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Axe d’étude | Références littéraires | Références culturelles |
| Passeurs de mémoire | An Uhel, Fañch, *Kontadennoù ar bobl*, 1984  Ar Vreudeur M., Berthou, G. et Y., *Teñzor ar Botkol*, 2000  Floc’h (ar) Y., *Koñchennoù eus Bro ar Ster Aon*, 1950  Kemener, Y-F., *Carnets de route*, 1996  La Villemarqué (de), T-H., *Barzaz Breiz*, 1839  Poulain, A., *Carnets de route. Chansons populaires de Haute-Bretagne,* 2011  Sébillot, P., *Littérature orale de Haute-Bretagne*, 1880  Troadec, I., *Carnets de route*, 2005 | Livres :  Giraudon, D., *Chansons populaires de Basse-Bretagne sur feuilles volantes*, 1985  Gros, J., *Le Trésor du breton parlé*, 1966  Hélias, P-J., *Les autres et les miens*, 1977 ; *Le quêteur de mémoire*, 1990  Laurent, D. *et al.*, *Les passeurs de mémoire*, 1996  Vassalo, M., Troadeg, I. et Nanda, *Marcel Le Guilloux. Chanteur, conteur, paysan du Centre-Bretagne*, 2019  Films et documentaires :  Coll., *A-hed ar c’hantved*, 2008  Danielou, S., *Prad don – Le pré d’Anicet*, 2007  Rozmor, N., *Al lorc'h hag ar vezh, tro-spered ar Vretoned*, 2017  Iconographie :  Boyer, E., *La Villemarqué à 30 ans transcrivant un poème*, 1845  Chardin, P., *La veillée*, 1891  Lieux :  Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Brest  Cinémathèque de Bretagne  Ecomusées de Plouguerneau, Ouessant, Montfort ...  Manoir de Kernault : Centre de recherche et de documentation sur la littérature orale  Sites web :  Dastumedia, archives du patrimoine oral de Bretagne  L’Ouest en mémoire – INA |
| Mémoire(s) et territoires | Ar Gow, Y., *E skeud tour bras Sant Jermen*, 1978  Duval, A., *Me, Anjela*, 1986  Elégoët, F., *Nous ne savions que le breton et il fallait parler français. Mémoires d’un paysan du Léon*,1978  Inizan, L., *Emgann Kergidu*, 1977  Hélias, P-J., *Marh al Lorh*, 1986  Kalloc’h, Y-B., *Ar en deulin*, 1925  Laouënan, Y-M.G., *Kastel Ker iann Koatanskour*, 2004  Roparz, J., *E Bro Yvonne*, 1995 | Livres :  Bodloré-Penlaez M. et Kervella D., *Atlas de Bretagne*, 2011  Denez, G., *Pêcheurs de Douarnenez*, 1982  Elégoët, L., *Le Léon*, 2007 ; *Le Pays pagan*, 2012  Gouédic, P., *Enez-Eusa. Envoriou tud Eusa*, 1984  Hervé, P., *Boued. Expressions culinaires bretonnes*, 1994  Mauny (de), M., *Le Pays vannetais ou Bro Gwened*, 1976  CD :  Becker, R., *Jour de fête & fête de nuit*, 1995  **Cinéma :**  Epstein, J., *Finis Terrae*, 1929  Lieux :  Alignements de Carnac, Abbaye de Landevennec, Enclos paroissiaux, Musée de la Résistance bretonne, Faïenceries de Quimper, Haras d’Hennebont, Forêt de Paimpont, Vallée des Saints…  Films et documentaires :  Chabrol, C., *Le Cheval d’orgueil*, 1980  L’Ouest en mémoire : *Le Pays bigouden*, 1966 |
| Écrire ses mémoires, écrire l’histoire | Bôcher, A., *Notennoù brezel*, 1989  Burel, H., *Histor eur famill eus Breïs-Izel*, 2011  Chateaubriand, F-R., *Mémoires d’outre-tombe*, 1849  Coll., *Avanturio ar Citoien Jean Conan*, 1990  Déguignet, J-M., *Mémoires d’un Paysan Bas-Breton*, 1998  Hélias, P-J., *Le cheval d’orgueil. Mémoires d’un Breton du pays bigouden*, 1975  Herrieu, L., *Nag ar gwenan ?* 2016  Louz, P-M., *An amzer laeret. Eñvorennoù ur Breizhad prizonier en Aotrich*, 2006  Priel, J., *Va zammig buhez*, 1975  Rohou, J., *Fils de ploucs*, 2005  Seité, V., Mari, J., *Darvoudou brezel va Horn-Bro : 1944*, 1987  Skragn, J.-M., *Amzer ar vrezel ‘kostez an Huelgoad*, 2000 | Livres :  Giraudon, D., *Chansons populaires de Basse-Bretagne sur feuilles volantes*, 1985  Guillorel, É., *La complainte et la plainte. Chanson, justice, cultures en Bretagne (XVIe-XVIIIe siècles)*, 2010  Nicolas, S. & Rouaud, T., *Quand les Bretons chantaient l’histoir*e, 2013 |

### Thématique « Circulation des personnes, des langues, des cultures et des idées »

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Axe d’étude | Références littéraires | Références culturelles |
| Voyages et exil | Abeozen, *Argantael*, 2011  Ar Vro Bagan, K., Goulc’han, *Divroañ*, 2009  Helias, P-J., *Helias, beajour ar bed*, 2014  Evenou, E., *Bugale Milliget. Ar Baradoz kollet*, 2018  Fave, V., *War roudou hor misionerien*, 1989  Gouedard, H., *Kergelenn, alouber an dremmwel*, 2011  Gwernig, Y., *Un dornad pluñv*, 1996 ; *Kleier an trec’h,* 2015  Kervella, F., *Dindan gouriz ar bed*, 1985  Konan, J., *Kenavo, Amerika*, 1986  Lagadeg, Y-V., *En izlonk ar gêr vraz*, 1995  Leclerc, L., *Ma beaj Jeruzalem*, 1997  Loti P., *Pêcheur d’Islande*, 1886  Mac Orlan, P., *Les Clients du Bon Chien jaune*, 1926  Medar, Tad (an), *Paotred an ognon*, 1981  Miossec, Y., *Eur veaj e Stadoù-Unanet an Amerik*, 1978 ; *O foeta bro er Hanada*, 1981 ; *Dreist ar mor braz*, 1981 ; *Mond da Izrael*, 1991  Tangi, Lan, *Afrika*, 2017  « Gwerz Penmarc’h » (chant trad.) | Livres :  Carrer, P., *La Bretagne et la guerre d’indépendance américaine*, 2005  Jamet, C., Le Corre, C., *Ces Bretons d’Amérique du Nord*, 2005  Fournier, M., *Les Bretons en Amérique française 1504-2004*, 2005  Le Dour, O., Le Clech, G., *Les huguenots bretons en Amérique du Nord*, 2 vol. 2012 & 2013  Le Nail, B., *Des Bretons au Mexique*, 2009  Mérian, J-Y. (dir.), *Les aventures des Bretons au Brésil à l’époque coloniale*, 2007  Griffiths, G., *Le monde des Johnnies*, 2004  Tardieu, M., *Les Bretons de Paris de 1900 à nos jours*, 2003  Letelie, I., *An Havr de Bretons. Histoire(s) des Bretons du Havre*, 2016  Films et documentaires :  *L’Ouest en mémoire* – INA |
| La Bretagne, destination touristique et terre d’accueil | Cloarec, E., *Eden Bouyabès*, 2011  Dupouy, A., *La Basse-Bretagne*, 1940  Dupuy, Y-F., *Re an tu all*, 2015  Gouedard, H., *Paul Sérusier : ul livour e Breizh*, 2013  Piarden, M., *An avel en ho plev*, 2012 | Livres :  Belbéoch, H., Le Bihan, R., *100 peintres en Bretagne*, 1995  Fleuriot, L., *Les origines de la Bretagne*, 1980  Le Boulanger, I., *L’Exil espagnol en Bretagne*, 2016  Le Scouëzec, G., G*uide de la Bretagne mystérieuse*, 1966  Le Noac’h, A., Ó Ciosáin, É., *Immigrés Irlandais au XVIIe siècle en Bretagne.* 2 vol., 2006 &2009  Le Stum, P., *L’âge d’or de l’affiche touristique*, 2017  Morillon, A., Etiemble, A., *Histoire et mémoires de l’immigration en Bretagne* [article], 2008  Richard, N., Pallier, Y., *Cent ans de tourisme en Bretagne (1840-1940)*, 1996  Young, P., *Enacting Brittany. Tourism and culture in Provincial France 1871-1939*, 2017  Films et documentaires :  *L’Ouest en mémoire* - INA  *Saga Brittia* (websérie) |
| Pèlerins, itinérants et promeneurs | « Ar Boudedeo »(chant trad.)  Bellec, H., *Garce d’étoile*, 1990  Cario, D., *Le brodeur de la nuit*, 2008  Corbière, T., *La Rapsode foraine*, 1920  « Dom Yann Derrien », (chant trad.)  Grall, X., *Barde imaginé*, 1966  Kemener, Y-B., *Penaos eo marvet Yann Pilhaouer ?*, 2018  Le Braz, A., *Au pays des pardons*, 1894  Riou, J., « Gouel ar Sakramant », *Geotenn ar Werc’hez*, 1957  Rudel, Y-M., *Crapitoulic, barde errant*, 1947 | Livres :  Cassard, J-C., « Le Tro-Breiz médiéval : un mirage historiographique ? », *Kreiz 6*, 1997  Cassard, J-C., *et al.*, *Les chemins de saint Yves*, 1994  Castel, Y-P., *Le chant du Tro Breiz*, 1995  Guillou, A., « Approche sociologique des pardons et pèlerinages », *Kreiz 6*, 1997  Kemener, Y-B., *Pilhaouer et Pillotou. Chiffonniers de Bretagne*, 1987  Laurent, D., Tréguer, M., *La nuit celtique*, 1997  Laurent D., *et al*., *Locronan, la Troménie et les peintres*, 2013  Musique :  Bleizi Ruz, *Hent Sant Jakez*, 1993  **Peinture :**  Du Puigaudeau, F., *Procession nocturne à Saint-Pol-de-Léon*, 1897  Films :  Poirier, M., *Western*, 1997  Traditions :  Troménies de Locronan, Gouesnou, Landeleau ...  Pèlerinages par procuration (Marc’harit Fulup)  Les chemins de Saint-Jacques en Bretagne  Tournées de quête (*Eguinane*, Mai, Toussaint…) |
| Langues et cultures en contact | Alle, G., *Babel Ouest / Babel hag a-dost*, 2002  Ar Gall, D., *Bara brith*, 2015  Huon, R., *Ar marc’h glas*, 2010  Kervalan, Y., *Dremmoù Arrasate*, 2009  La Obra, *Celtica Maya*, 2018  Le Clerc de la Herverie, J., *Seizh tra da ober*, 2018  Ljubomir Simović & Teatr Penn ar Bed, *Termaji*, 2002  Robin, A., *Poésie non traduite*, 1954  Ségalen, V., *Stèles*, 1914 | Livres :  Leray, C. & E. Lorand, *Dynamyque interculturelle et autoformation. Une histoire de vie en pays gallo*, 1995  Lossec, H., *Les Bretonnismes*, 2010  Le Dû, J., *Du café vous aurez ? Quand les Bretons parlent français*, 2011  Films :  Hirrien, R., *Lannoù Telo*, 2009 ; *Safar eus Pondi da Zanzibar*, 2012 ; *Pa guzh an heol*, 2013  Musiques :  Ar Braz, D., *Héritage des Celtes*, 1994  Becker, R., *Chants dans la nuit*, 2008  The Chieftains, *Celtic Wedding*, 1987  Marchand, E. & Taraf de Caransebes, *Dor*, 1998  Kevrenn Alré, *La.ri.don.gé !*, 1997  Krismenn, *'N om gustumiñ deus an deñvalijenn*, 2017  Quintet Clarinettes, *Musiques têtues*, 1991  Arts:  L’école de Pont-Aven  Ballets Mikaël Kerjean  Événement :  Festival de cinéma de Douarnenez |